

2 novembre : hommage à M. Samuel Paty et unité autour des valeurs de la République



La reprise des cours le lundi 2 novembre donnera lieu, dans toutes les écoles, tous les collèges et les lycées de France, à un hommage à M. Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie assassiné le vendredi 16 octobre par un terroriste islamiste, et à l'affirmation, à travers cet hommage, de l'unité de la communauté éducative tout entière autour de la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.

Jean Jaurès, *La Dépêche, journal de la démocratie du midi*, 15 janvier 1888.

Aux Instituteurs et Institutrices

Vous tenez en vos mains l'intelligence et l'âme des enfants ; vous êtes responsables de la patrie. Les enfants qui vous sont confiés n'auront pas seulement à écrire et à déchiffrer une lettre, à lire une enseigne au coin d'une rue, à faire une addition et une multiplication. Ils sont Français et ils doivent connaître la France, sa géographie et son histoire : son corps et son âme. Ils seront citoyens et ils doivent savoir ce qu'est une démocratie libre, quels droits leur confère, quels devoirs leur impose la souveraineté de la nation. Enfin ils seront hommes, et il faut qu'ils aient une idée de l'homme, il faut qu'ils sachent quelle est la racine de toutes nos misères : l'égoïsme aux formes multiples ; quel est le principe de notre grandeur : la fierté unie à la tendresse.

Il faut qu'ils puissent se représenter à grands traits l'espèce humaine domptant peu à peu les brutalités de la nature et les brutalités de l'instinct, et qu'ils démêlent les éléments principaux de cette œuvre extraordinaire qui s'appelle la civilisation. Il faut leur montrer la grandeur de la pensée ; il faut leur enseigner le respect et le culte de l'âme en éveillant en eux le sentiment de l'infini qui est notre joie, et aussi notre force, car c'est par lui que nous triompherons du mal, de l'obscurité et de la mort.

Eh quoi ! Tout cela à des enfants ! — Oui, tout cela, si vous ne voulez pas fabriquer simplement des machines à épeler. Je sais quelles sont les difficultés de la tâche. Vous gardez vos écoliers peu d'années et ils ne sont point toujours assidus, surtout à la campagne. Ils oublient l'été le peu qu'ils ont appris l'hiver. Ils font souvent, au sortir de l'école, des rechutes profondes d'ignorance et de paresse d'esprit, et je plaindrais ceux d'entre vous qui ont pour l'éducation des enfants du peuple une grande ambition, si cette grande ambition ne supposait un grand courage. [...]

Sachant bien lire, l'écolier, qui est très curieux, aurait bien vite, avec sept ou huit livres choisis, une idée, très générale, il est vrai, mais très haute de l'histoire de l'espèce humaine, de la structure du monde, de l'histoire propre de la terre dans le monde, du rôle propre de la France dans l'humanité. Le maître doit intervenir pour aider ce premier travail de l'esprit ; il n'est pas nécessaire qu'il dise beaucoup, qu'il fasse de longues leçons ; il suffit que tous les détails qu'il leur donnera concourent nettement à un tableau d'ensemble. De ce que l'on sait de l'homme primitif à l'homme d'aujourd'hui, quelle prodigieuse transformation ! et comme il est aisé à l'instituteur, en quelques traits, de faire sentir à l'enfant l'effort inouï de la pensée humaine ! [...]

Je dis donc aux maîtres, pour me résumer : lorsque d'une part vous aurez appris aux enfants à lire à fond, et lorsque d'autre part, en quelques causeries familières et graves, vous leur aurez parlé des grandes choses qui intéressent la pensée et la conscience humaine, vous aurez fait sans peine en quelques années œuvre complète d'éducateurs. Dans chaque intelligence il y aura un sommet, et, ce jour-là, bien des choses changeront. »

Jean Jaurès, *La Dépêche, journal de la démocratie du midi*, 15 janvier 1888.

Contexte du document et présentation de l'auteur

Jean Jaurès est né en 1859 dans une famille de la petite bourgeoisie. Il réalise de brillantes études : normalien puis agrégé de philosophie. Il enseigne au lycée d'Albi et donne des cours à l'école normale d'instituteurs.

En 1885, il est élu député*. Il soutient l'œuvre scolaire de Jules Ferry, qui, en 1881-1882, a fait voter une importante série de lois sur l'école primaire : l'école primaire est gratuite (loi du 16 juin 1881), l'instruction primaire devient obligatoire et l'enseignement public est laïc (loi du 28 mars 1882). De même, des lois sur la formation des instituteurs et institutrices (1881).

Jean Jaurès écrit des articles pour la *Dépêche* de Toulouse, journal du midi qui a un fort tirage. Le texte proposé ici est extrait des chroniques que Jaurès écrivait régulièrement dans ce journal. En 1888, il s'adresse aux instituteurs et institutrices.

** Brillant orateur, il va devenir le défenseur des ouvriers en lutte et de l'unité des forces politiques et syndicales de gauche.*

*Il défend Alfred Dreyfus et crée le journal l'**Humanité**, en 1904. Pour lui, les socialistes doivent s'engager pour une révolution démocratique et non violente.*

*Après 1905, Jean Jaurès s'oppose à la politique coloniale et à la guerre. Ayant pris des positions **pacifistes** à l'approche des hostilités avec l'Allemagne, il devient très impopulaire chez les nationalistes qui l'accusent de trahison. Jean Jaurès meurt assassiné par un nationaliste le 31 juillet 1914, 3 jours avant la déclaration de la guerre.*

Hommage au professeur Samuel PATY par Maître Robert BADINTER

C'est un honneur pour moi de rendre aujourd'hui hommage au professeur Samuel Paty devant vous.

Samuel Paty a consacré sa vie d'homme à la plus belle des missions : éduquer les jeunes dans le respect des lois et des valeurs de la République en lesquelles il avait foi et pour lesquelles il a donné sa vie.

Parmi ces valeurs, la liberté d'expression et d'opinion, y compris religieuses, qui fonde la laïcité lui étaient particulièrement chères.

C'est donc de cette laïcité que je veux aujourd'hui vous parler.

La laïcité dans notre République, c'est d'abord l'expression de notre liberté car la laïcité permet à chacun de pratiquer la religion de son choix ou de n'en pratiquer aucune, selon sa conviction.

La laïcité dans notre République, c'est aussi l'égalité entre toutes les religions. Il n'existe pas dans la République de religion d'État ou de religion officielle. Elle les reconnaît toutes et n'en privilégie aucune.

La laïcité de notre République, c'est enfin la fraternité, parce que tous les êtres humains, femmes ou hommes, quelles que soient leurs croyances ou leurs opinions, méritent une égale considération et appellent un même respect. C'est pourquoi en France, l'École de la République est laïque car la laïcité garantit à tous les élèves et à tous les niveaux un enseignement consacré au seul culte du savoir et de la recherche, qui forgent les esprits libres et ouverts au monde.

Honorons donc la mémoire de Samuel Paty, héros de la laïcité.

Biographie de Robert Badinter

Robert Badinter est né en 1928 à Paris dans une famille d'origine juive de Bessarabie. Son père meurt en déportation dans le camp de Sobibor en 1943.

Après la guerre, Robert Badinter commence des études de Lettres et de Droit puis s'inscrit au barreau de Paris en 1951 pour devenir avocat. Après avoir obtenu une agrégation de Droit en 1965, il devient maître de conférences à l'Université.

Robert Badinter ne quitte pas pour autant les prétoires où il plaide contre la peine de mort, comme ce fut le cas dans sa défense en 1977 de Patrick Henry, l'assassin d'un petit garçon, qu'il fera condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.

C'est en tant que Garde des Sceaux, fonction qu'il exerce entre juin 1981 et février 1986, qu'il fera voter au Parlement la loi sur l'abolition de la peine de mort finalement promulguée le 10 octobre 1981.

Nommé par François Mitterrand, il devient par la suite président du Conseil constitutionnel jusqu'en 1995.